

Funéraire

A Mireuil, le nouveau crématorium est opérationnel

La première phase du chantier est terminée. L'ancien crématorium va être démoli pour laisser place à des espaces de déambulation et de convivialité pour les familles.

D'un montant de 4,9 millions d'euros et financé à 100 % par la société publique locale (SPL) des Pompes funèbres publiques La Rochelle-Ré-Aunis dans le cadre de sa délégation de service public, le nouveau crématorium est ouvert depuis la mi-septembre.

Du moins en partie. « Cette première tranche était la plus importante avec ses parties techniques et publiques », avance Dominique Guego, président de la SPL. Car les travaux engagés fin 2018 à côté de l'ancien crématorium, dans le quartier de Mireuil, sont loin d'être terminés.

La seconde tranche, en lieu et place de l'ancien bâtiment qui sera démoli, accueillera sur 700 m² un vaste patio, un impluvium et sa chute d'eau ainsi qu'une salle de convivialité. « Le projet prendra tout son sens avec cette seconde phase », assure Philippe Tardits,

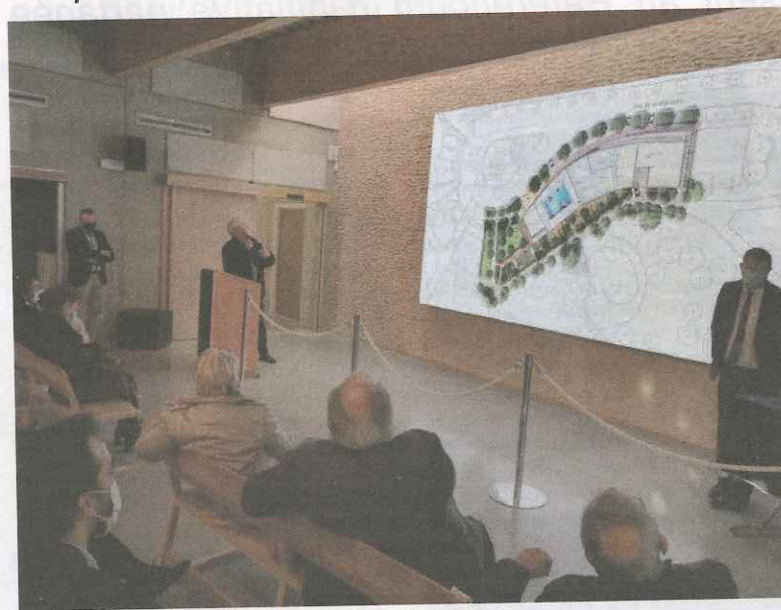
l'architecte en charge du projet. Un espace « de transition » qui permettra aux familles de passer du tumulte de la ville à un endroit de recueillement, et inversement. Début des travaux à l'automne pour une livraison au printemps prochain.

Espace funéraire moderne

Vendredi 23 septembre, la visite de la première tranche proposée aux élus et administrateurs de la SPL – parmi lesquels Pierre Nivois (Rivedoux-Plage) et Vincent Le Baron (Saint-Martin) – fut l'occasion d'apprécier la qualité de la réalisation.

Les discours et la présentation du projet se sont déroulés dans le salon principal, où une grande attention, comme dans le salon attendant d'une capacité moindre, a été apportée aux matériaux, aux éclairages et à l'acoustique.

Cet espace funéraire de



Les administrateurs de la SPL des Pompes funèbres publiques La Rochelle-Ré-Aunis ont pu découvrir, en avant-première, les parties techniques du nouveau crématorium de la ville et les esquisses de la seconde phase du projet. © Photo E.L.

1 500 m², comprend le crématorium avec des outils techniques qui vont au-delà des normes en-

vironnementales (sur le rejet des fumées), une chambre funéraire dédiée aux repos des défunts et

au recueillement des familles ainsi qu'une agence publique d'organisation des funérailles.

La crémation choisie par 60 % sur le bassin rochelais

Le crématorium organise environ 1 600 crémations par an, desservi par un territoire allant bien au-delà de l'agglomération rochelaise. L'acte de crémation est choisi, sur le bassin rochelais, par 60 % de la population, quand il approche les 40 % sur le plan national.

La SPL des Pompes funèbres publiques organise également près de 1 000 convois sur le territoire dont 80 % sur la Ville de Rochelle, représentant 60 % de son activité. « Des chiffres qui témoignent de la confiance qu'accorde la population à notre société publique », estime Patrick Lerognon, directeur général de la SPL. ■ **Emmanuel Legas**